L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 JANVIER 1872.

45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 18 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Alfred Boulgrey, à midi, à la Bourse des Agents et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Donaine—Habitation carrière de valeur, située dans la paroisse St-Charles, à environ 25 arpents en dessus de la Nile-Orléans.

Vincent & Co., à leur salle d'encan, aux No 62 et 64 de la rue de la Douane—Grande vente à crédit et sans réserve de marchandises sèches et américaines.

F. Hogan & Co., à leur salle d'encan, rue de Vieille-Levée—Vente sans réserve de bottes, souliers, brodequins, bottines, balmorals, etc.

Yoorhies & Auzier, au No 26, rue Vieille-Levée—Grande vente sans réserve de bottes, souliers, brodequins, de toutes les qualités.

E. Morphy, au No 67 de la rue des Magasins—Habillement overall.

Id., le même, sur la Levée, en face de la rue du Magasin, à huit heures—Laine, cuire et cire.

Lucile J. Spear, au No. 46 de la Rue de la Paix, entre Neuville et Douaine—Palmes.

Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue Chartres—Linge, lingerie, chapeaux et casquettes.

W. M. Montgomery, à sa salle d'encans, 67 rue du Magasin—Vente régulière de meubles.

N. Vignié — Vente régulière de meubles, No 122, rue Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

☞ L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur la vente à crédit et sans réserve de marchandises américaines et anglaises qui doit commencer ce matin à 11 heures, au magasin de Vincent & Co., rue de la Douane, Nos 62 et 64.

Laine, Cuire et Cire—Voir l'annonce d'en face de D. E. Morphy.

Chaussures à l'essai.—Aujourd'hui, 18 du courant, à 10 heures du matin, MM. Yoorhies & Auzier, vendront, dans leur salle d'encan, rue Vieille-Levée, No. 150 caisses de bottes, souliers et brodequins, composant un assortiment complet, hommes, dames, fillettes, jeunes garçons et enfants. Assurément vient des meilleures fabriques du Nord et mérite l'attention des marchands de la ville et de la campagne. La vente aura lieu sans réserve.

☞ Faites imprimer vos factures, cartes, circulaires et faites faire vos reliures au "Printing Office," 112 et 114, rue Camp.

THEATRES.

Aujourd'hui, Jeudi :

OPERA.—L'Africaine.

VARIETES.—Mistress F. S. Chauffrau.

CHARLES.—Engagement de Lotta.

CAMPBELLS.—Rip Van Winkle.

WALLOWS.—Soirées de Prestidigitation.

La Responsabilité de la Crise.

Depuis plusieurs mois, le gouverneur Warmoth, craignant que les mécontentements que sa conduite avait suscités dans son propre parti, n'aboutissent pour lui à une mise en accusation lorsque la Législature se réunirait, recherchait l'appui des démocrates afin de s'assurer une majorité en lui faisant défaut. Les démocrates, naturellement en duplicité, n'ont pas voulu consentir à l'alliance qu'il leur proposait, sans vouloir s'engager, d'ailleurs, à se désaisir des pouvoirs extraordinaires dont il était revêtu. Repoussé par les démocrates, le gouverneur a fait d'autres démarches auprès de quelques citoyens consérvateurs, dans l'espérance de trouver auprès d'eux un appui qui le garantît contre un isolement absolu. De ce côté encore, il a été plus que froidement, et, lorsqu'il a été devant le mass meeting des partisans de la réforme, assemblé au Mechanics Institute, il avait l'attitude d'un coupable qui comparaît devant ses juges, et il en jugeait de l'impopularité que ses nombreux méfaits lui avaient valu.

Le gouverneur, repoussé par tout le monde, a compris qu'il ne lui restait d'autre ressource que l'influence de l'argent et que les membres corrompus de la Législature et il s'est mis à l'œuvre.

La mort du lieutenant-gouverneur Dunn, arrivée inopinément, a fourni à M. Warmoth l'occasion d'exercer ses talents d'intrigue. Il a résolu de faire remplacer M. Dunn par un homme qui pût lui servir d'instrument docile.

Lorsque la Législature dût s'assembler le deuxième janvier, il n'a pas hésité à convoquer le Sénat, pour le 6 décembre, en session extraordinaire, dans l'espérance de pouvoir plus facilement manipuler l'électeur.

Malgré ses intrigues, néanmoins, il n'a pu, la veille du jour fixé pour l'ouverture de la session, gagner que 17 voix. Le Sénat se trouvait partagé par moitié. L'élection allait, sans doute, être ajournée, et le gouverneur faisait pas l'affaire du gouverneur qui tenait à avoir M. Pinchback. Heureusement il a alors employé le seul argument qu'il a eu réserve pour dominer les situations, et le lendemain il a obtenu l'élection avec 18 voix contre 16.

Mais le session, gagnée par 17 voix, le Sénat se trouvait partagé par moitié. L'élection allait, sans doute, être ajournée, et le gouverneur faisait pas l'affaire du gouverneur qui tenait à avoir M. Pinchback. Heureusement il a alors employé le seul argument qu'il a eu réserve pour dominer les situations, et le lendemain il a obtenu l'élection avec 18 voix contre 16.

Cette intrigue, il a ensuite tourné toutes ses forces vers l'autre Chambre, présidée par le colonel Carter, devenu, depuis la mort de M. Dunn, le chef du parti républicain dans la Législature. Pendant les deux mois qui ont précédé la réunion de la Législature, l'organe de M. Warmoth, *Republican*, n'a cessé de diriger des attaques incessantes contre le colonel Carter. Demandant hautement son renvoi comme président. C'était, au dire du *Republican*, le premier devoir des Représentants lorsqu'ils se réuniraient.

Malheureusement du *Republican* et de M. Warmoth s'explique par les engagements pris par M. Carter de donner son appui à toutes les réformes demandées par les citoyens et par l'initiative prise par lui de faire le rapport des lois odieuses qui donnent au gouverneur des pouvoirs despotiques et à son journal un monopole scandaleux.

Mais toutes les intrigues du gouverneur et toutes les marchés conclus par lui, bien loin d'avoir augmenté le nombre de ses partisans par l'avènement de quelques rénégats, n'ont pas réussi à lui donner la majorité. Dans la séance du 2 janvier, la chambre, par 49 voix contre 45, a exprimé une confiance dans son président. C'est alors que M. Warmoth, enragé par cet échec, a commencé à mettre en œuvre les moyens révolutionnaires qui ont produit la crise actuelle. Une première tentative faite par M. Carr et les Warmothistes pour expulser M. Carter du fauteuil par coup de main ayant échoué, le gouverneur a convoqué cette fameuse session extraordinaire du 4 janvier, à 4 heures du matin, session pendant laquelle ses partisans, seuls prévenus de la réunion, ont nommé un nouveau président et excluent leurs sièges M. Carter et plusieurs autres représentants de façon à changer la majorité.

Mais la légalité de cette manœuvre n'a pas pu en être démontrée; elle est probable, la Chambre Warmothiste, ainsi organisée, ne pourra exclure quelques représentants et plusieurs autres membres, et elle a continué à occuper exclusivement la salle des séances, dont l'entrée a été interdite à M. Carter et à ses collègues déclarés exclus de leurs sièges.

Le coup d'Etat de M. Warmoth n'eût pas, sans l'appui de la police, il s'eût pu tenir vingt-quatre heures. Mais M. Warmoth avait appelé à son aide le général Emory et les troupes des Etats-Unis, et on sait avec quelle fausse interprétation de ses instructions, et par suite d'un malentendu à Washington, a donné, pendant plusieurs jours, l'appui moral et matériel des troupes fédérales. A la plus flagrante usurpation que jamais gouverneur ait commise depuis la fondation de cette République.

Et n'est que depuis deux jours que le gouvernement fédéral, éclairé sur la véritable situation, a ordonné au général Emory de retirer ses forces, et la Législature warmothiste ayant, par une résolution, requis du Président, la protection des Etats-Unis, l'avocat-général, auquel elle s'adressait avait référé, n'a pas hésité à la repousser par une réponse qui condamne une condamnation formelle de la conduite du gouverneur et en refus de reconnaître la Chambre warmothiste comme la Chambre légale.

L'avocat-général des Etats-Unis est la plus haute autorité judiciaire du ministère public, il est le conseiller légal de l'administration, et son opinion dans cette controverse a une grande portée. Elle affirme le principe que nous avons pris dès ce commencement, qualifiant d'arbitraire l'emploi de la force armée par M. Warmoth, et d'illégale l'assemblée siégeant au Mechanic's Institute sous le contrôle, et sous la protection de la police municipale.

M. Warmoth, toujours, d'abord d'employer la force, et pour intimider les Etats-Unis dans la crise, a fait appel à la force armée dans l'espoir de s'en servir, et, en second lieu, de s'en servir, et, en second lieu, de s'en servir, et, en second lieu,